



Ambition n°5

Développer les capacités et services rendus des infrastructures pour répondre aux besoins

Action 13 Financer le développement des infrastructures de transport pour les différents modes

Acteurs impliqués
État, Région Grand Est, Collectivité européenne d'Alsace
Collectivités locales

Après la signature d'un protocole d'accord en décembre 2023 en présence du ministre des transports, le Conseil régional a adopté, le 17 octobre 2024, le volet mobilités 2023-2027 du Contrat de plan État-Région (CPER).

Les engagements pris par l'État s'élèvent à 708 M€, tout comme ceux pris par la Région. En y ajoutant les contributions d'autres partenaires (notamment collectivités locales), les investissements prévus s'élèvent à un peu plus de 2,1 milliards d'euros. Les montants déjà engagés atteignent, fin 2024, 408 M€ pour le ferroviaire, 58 M€ pour les routes et 15 M€ pour les ports.

Concernant le mode routier, l'année 2025 verra la mise à disposition à la Région Grand Est d'axes routiers structurants appartenant à l'État (notamment A31 et RN4). La Région y allouera 92 M€ d'investissements en 2025, dont 34 M€ pour la régénération des chaussées (22 % du linéaire estimé comme nécessitant un entretien de structure).

Afin de financer la remise en état des chaussées et ouvrages d'art dégradés et améliorer le niveau de service des infrastructures (fluidité, sécurité, stationnements...), la Région porte le projet de mettre en place, à partir de 2027, une éco-contribution pour les poids lourds circulant sur ces axes, sur lesquels roulent une large partie de camions étrangers. Une concertation avec les acteurs professionnels a été initiée et se poursuivra en 2025, avec notamment la finalisation de l'étude d'impact.

Côté alsacien, la Collectivité européenne d'Alsace a adopté le 21 octobre 2024 le principe d'un péage PL (R-Pass) sur une partie de son réseau (essentiellement l'A35) à partir de 2027.

Action 15 Financer le développement des plateformes multimodales structurantes

Acteurs impliqués
Région Grand Est, État, Ports fluviaux

2024 a vu l'engagement financier du soutien au développement des ports lorrains prévu au CPER pour les travaux d'amélioration ou de remise en état des voies ferrées d'accès, ainsi que le démarrage des études concernant le port de Nogent-sur-Seine. Des soutiens aux ports de Strasbourg et du Sud Alsace sont prévus dans les années à venir. En particulier, le PAS porte un projet d'extension du terminal Sud du port de Strasbourg afin d'y développer l'accueil de trains et sa trimodalité.

Au total, 73,5 M€ d'investissements sont prévus dans les ports dans le cadre du CPER dont 43 % financés par l'État et la Région, à quasi parité.



Ambition n°6

Accompagner économiquement le verdissement des chaînes logistiques

Action 16 Aider financièrement les transporteurs verdissant leurs flottes

Acteurs impliqués
Région Grand Est, Métropoles, Intercommunalités
ADEME, AFTRAL, GRDF

La Région avait mis en place, fin 2021, un dispositif d'aides financières aux entreprises souhaitant acquérir ou convertir des véhicules lourds ou utilitaires légers avec une motorisation à faibles émissions (biocarburant, biogaz, électrique ou hydrogène), sur les territoires engagés dans une démarche d'étude (cf. action n°11) ou concernés par une ZFE-m.

Depuis son lancement, plus de 3,5 M€ d'aides ont été attribués pour près de 80 véhicules, avec une accélération des projets et des demandes en 2024, en particulier concernant les poids lourds électriques.

Ces subventions régionales peuvent être complétées par d'autres aides, dans les limites posées par le droit européen en matière de soutien public aux entreprises. Ces limites ont amené à privilégier, à l'échelle nationale, le levier des CEE, à l'exemple de l'appel à projets de l'ADEME pour les véhicules lourds électriques dans le cadre du programme E-Trans.

Afin d'aider les transporteurs du Grand Est à construire leurs projets de verdissement de leurs parcs, un chargé de mission a été recruté en 2022. Il a accompagné et accompagne plusieurs dizaines d'entreprises, tant sur le plan technique qu'économique, dans l'ensemble de la région.

Le dispositif d'aides de la Région évolue en 2025 en lien avec le projet de mise en place d'une éco-contribution poids lourds, avec pour but d'en pérenniser les financements et de faire de ce péage un levier pour décarboner le système logistique régional.

Action 14 Pérenniser les lignes capillaires fret

Acteurs impliqués
État, Région Grand Est, SNCF Réseau
Collectivités locales, Chargeurs

Le Grand Est compte plus de 400 km de petites lignes ferroviaires uniquement utilisées pour le transport de marchandises. Essentielles à la logistique et à la compétitivité des chargeurs qui y sont embranchés, ces lignes « capillaires fret » sont vieillissantes, avec des composants de la voie dans un état souvent dégradé, nécessitant des investissements importants pour permettre la continuité de leur exploitation.

En 2023 et 2024, 25 millions d'euros d'opérations de remise en état ont été financées après accord obtenu en comité de ligne. Cet effort est amené à se poursuivre, en 2025 et par la suite, avec le soutien indispensable des Départements et des intercommunalités, aux côtés de l'État et de la Région.

L'investissement des chargeurs et la recherche de nouveaux partenaires et de nouveaux trafics vont, malgré tout, être clés pour l'avenir de ces lignes qui demeurent fragiles, plus encore dans un contexte de fortes tensions sur les finances publiques.

Depuis la présentation de la Feuille de route le 21 septembre 2023...

d'autres actions complémentaires ont progressé qu'il nous semble important de mentionner ici.

GRAND EST « Grand Est Région Verte » matérialise l'ambition partagée de l'État et de la Région pour mobiliser l'ensemble des acteurs dans la transition écologique des territoires.

En septembre 2024, a été présentée la feuille de route issue de cette démarche.

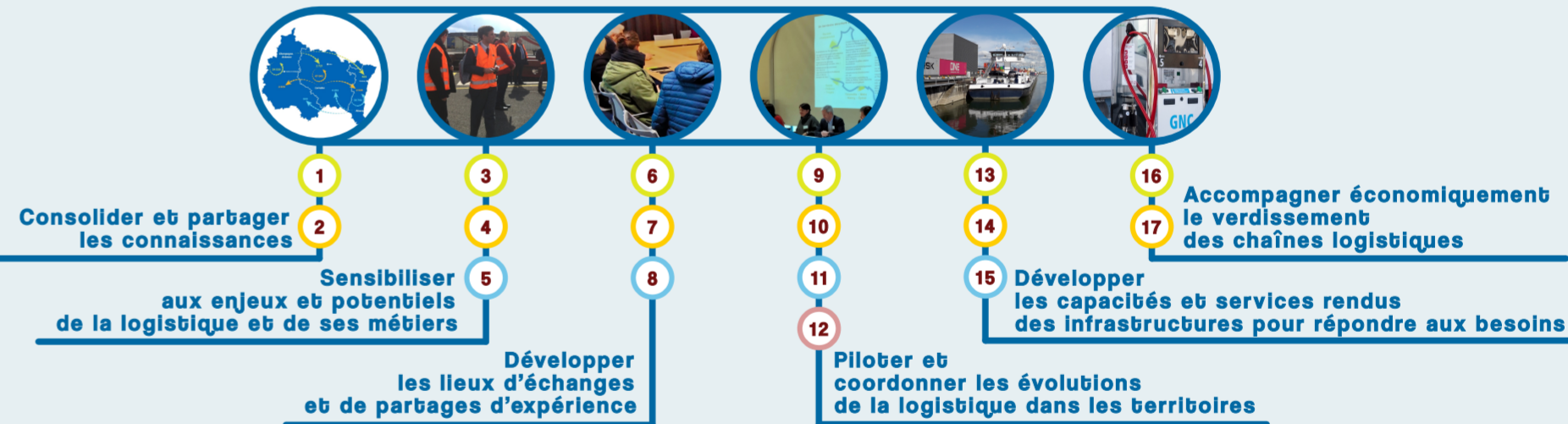
3 de ses 30 actions « phares » concernent directement le fret et la logistique.



En décembre 2023, le ministre chargé des transports a confié à la préfète de région une mission visant à identifier, avec les différentes parties prenantes, les leviers d'accroissement de la coopération et de la structuration des acteurs du secteur.



Les 6 ambitions et 17 actions de la Feuille de route issues de la Conférence régionale Fret & Logistique Grand Est



Retrouvez le détail des 17 actions de la Feuille de route et davantage d'informations sur logistique-grandest.fr/feuille-de-route ou en scannant ce code QR



Feuille de route

issue de la Conférence régionale Fret & Logistique Grand Est

Avancement des actions au terme de l'année 2024

L'État, la Région Grand Est et les autres membres de l'Observatoire Régional Transports & Logistique du Grand Est (ORT&L) sont à l'initiative d'une démarche collective destinée à l'ensemble des acteurs du territoire concernés par les enjeux du fret et de la logistique, afin de partager les défis à relever et identifier ensemble comment y répondre au mieux : la Conférence régionale du fret et de la logistique en Grand Est.

Celle-ci a réuni fin 2022 et début 2023, près de 150 participants aux profils variés, lors de 5 ateliers de travail thématiques à travers l'ensemble du Grand Est.

Ces 5 journées et les travaux qui ont suivi ont permis de cibler des chantiers à mener afin de contribuer à répondre aux défis complexes et nombreux à relever. Parmi ces chantiers, l'ensemble des partenaires de la démarche ont souhaité mettre en avant et prioriser les actions suffisamment matures et bien définies, de sorte à ce qu'elles puissent être effectivement mises en œuvre par les différents acteurs concernés.

Ces 17 actions, regroupées en 6 grandes ambitions, constituent la Feuille de route qui a été présentée le 21 septembre 2023 en présence du Président du Conseil régional et de la Préfète de région.

Un peu plus d'un an après sa présentation, ce document propose une synthèse des principales avancées, fin 2024, pour chacune des 17 actions de la Feuille de route.

La mise en œuvre des actions est amenée à se poursuivre tout au long de 2025 et dans les années à venir. Elles sont également susceptibles d'évoluer et de s'enrichir, en fonction des nouveaux enjeux et besoins, ainsi que de l'évolution des capacités d'action.

Nous en rendrons compte dans nos futurs points d'avancement.



Ambition n°1 Consolider et partager les connaissances

Action 1 Lancer un observatoire de l'immobilier logistique

Acteurs impliqués

ORT&L, DREAL, Agences d'urbanisme

Une mission de préfiguration a été lancée à l'été 2024. Elle est conduite par le réseau des agences d'urbanisme du Grand Est en lien avec l'ORT&L, qui sera le porteur du futur observatoire. Son coût de **25 000 €** est pris en charge au travers d'une subvention de l'État.

Cette préfiguration doit préciser les cibles et les objectifs prioritaires de l'observatoire du foncier et de l'immobilier logistique, en fonction des besoins, des données disponibles mais aussi des moyens mobilisables de manière pérenne par l'ORT&L, ainsi que les partenaires à impliquer. **Ses conclusions sont attendues pour le printemps 2025.**



Ambition n°2 Sensibiliser aux enjeux et potentiels de la logistique et de ses métiers

Action 3 Amplifier les actions de valorisation et d'attractivité des métiers

Acteurs impliqués

AFT, France Travail, Fédérations professionnelles, Entreprises du secteur transports-logistique

En 2024, de nombreuses actions visant à rendre davantage visibles et attractifs les métiers des transports et de la logistique ont été organisées dans tout le Grand Est. On peut notamment citer :

- le **360° du Transport et de la Logistique** à Reims (51) le 3 décembre
- un **« Job Dating »** à Ludres (54) le 6 décembre
- un **« Job Bowling »** à Wittelsheim (68) le 19 novembre
- un **forum sectoriel** à Molsheim (67) le 7 novembre et à Langres (52) le 8 novembre à destination du grand public
- plusieurs **interventions auprès des demandeurs d'emploi** à l'occasion de la **Semaine Transport Logistique en juin** ainsi que tout au long de l'année
- des **rencontres régulières auprès des jeunes en structures d'insertion** avec la réalisation d'ateliers ludiques pour promouvoir le secteur : Écoles de la 2^e chance, EPIDE, Mission locales...

D'autres actions similaires sont déjà prévues pour 2025.

Par ailleurs, 2024 a également vu la création d'un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification dédié aux transports et à la logistique : le **GEIQ Mobilités Alsace Lorraine**. Il accompagne, en particulier, les personnes éloignées de l'emploi en les aidant à acquérir les qualités requises pour exercer un métier lié aux transports et à la logistique.

Enfin, **de nouvelles entreprises se sont engagées au travers de la charte « Ambassadeur de l'emploi du transport et de la logistique »** animée par l'AFT. Celle-ci vise à développer la marque employeur au travers de la mise en œuvre d'un plan d'actions sur 3 ans par les entreprises engagées. Fin 2024, ce sont **19 entreprises** qui se sont engagées dans cette démarche dans l'ensemble du Grand Est.

Action 5 Développer les Journées Portes Ouvertes visant à faire découvrir les entreprises et les métiers

Acteurs impliqués

AFT, France Travail, Fédérations professionnelles, Entreprises du secteur transports-logistique

Du 18 au 22 novembre 2024, l'AFT a organisé la 2^e édition de son opération **« Le Transport-Logistique en mouvement »**. Les entreprises de transport et de logistique du Grand Est étaient invitées à ouvrir leurs portes. **23 visites ont été organisées permettant à plus de 500 jeunes de niveau collège ou lycée de découvrir le secteur et ses métiers.** Les élèves y participant réalisent des productions sur les métiers découverts, qui sont récompensées en fin d'année scolaire.

En juin 2024, le transporteur et logisticien **Vingeanne a organisé une journée portes ouvertes à destination du grand public afin de faire découvrir son nouvel entrepôt** dans la zone d'activités de Langres-Sud, ainsi que ses activités et ses métiers.

Action 2 Actualiser et renforcer les productions de l'ORT&L

Acteurs impliqués

ORT&L et ses membres

Fin 2023, **l'ORT&L a lancé une lettre d'information mensuelle** pour informer les acteurs publics et privés des actualités du fret et de la logistique en Grand Est. Il relaie également ces actualités ainsi que des données et éléments de connaissances via le réseau social LinkedIn.

L'actualisation de l'atlas des plateformes multimodales est en cours de finalisation : la plupart des fiches ont été actualisées et sont disponibles en ligne sur le site www.logistique-grandest.fr.

L'ORT&L vise également une production en 2025 sur les leviers et accompagnements mobilisables pour décarboner le transport de fret.

Il a également engagé le travail de production des premiers chapitres d'un **nouveau Panorama Transports & Logistique**.

Action 4 Informer les collectivités locales sur les enjeux liés à la logistique

Acteurs impliqués

ORT&L, DREAL, Programme InTerLUD+, Intercommunalités

L'ORT&L a publié, en septembre 2023, une collection de **41 dépliants de Chiffres clés sur les transports et la logistique à l'échelle de territoires infra-départementaux** correspondant aux SCoT et/ou aux PÉTR. Plusieurs territoires ont indiqué que cette publication synthétique leur avaient été très utiles comme base de diagnostic dans le cadre de leurs démarches « motorisations à faibles émissions » ou pour l'actualisation de leur SCoT.

Ces derniers mois, **l'ORT&L a également pu apporter des éléments de connaissance aux services techniques de collectivités qui l'ont sollicité** et les aider à monter en compétence sur les sujets et enjeux liés à la logistique au sens large.

Le 28 novembre 2024, **une réunion a été organisée à destination des principales agglomérations du Grand Est concernées par la mise en place d'une ZFE-m** afin de leur permettre d'échanger sur les bonnes pratiques en termes d'accompagnement des professionnels et de rédaction des arrêtés. Elle visait à donner aux collectivités des clés pour définir une ZFE-m facilement lisible, conforme aux obligations légales tout en étant réaliste par rapport aux contraintes techniques et économiques pesant sur les véhicules servant aux livraisons en ville. L'enjeu de coordination avec les territoires voisins a également été mis en avant.

En photos

Quelques-unes des actions organisées en 2024 ▼



Ambition n°3 Développer les lieux d'échanges et de partages d'expérience

Action 6 Faciliter les partages d'expériences

Acteurs impliqués

ORT&L, Voies Navigables de France (VNF), SNCF Réseau Parc Expo Mulhouse

Les membres et partenaires de l'ORT&L préparent l'organisation le 11 mars 2025 à Pont-à-Mousson d'une **journée d'échanges autour du partage d'expériences en matière de décarbonation des chaînes logistiques** (report modal, énergies non fossiles, mutualisations...) mettant en avant les collaborations entre acteurs et les leviers d'action en la matière.

Dans l'Est de la région, la démarche initiée au travers du **Laboratoire d'Innovation pour le Multimodal Rhénan (LIMR)** a permis à des entreprises génératrices de flux d'échanger entre elles et avec des offreurs de solutions pour partager leurs expériences en matière de recours aux transports ferroviaire et fluvial et **identifier des potentiels de mutualisation et de report modal**. Cette démarche va se poursuivre avec la **création d'un Club d'Innovation (CIMR)** dont le premier rendez-vous aura lieu le 6 mars 2025.

Enfin, chaque année depuis 2022, a lieu au Parc Expo de Mulhouse le salon **« Euro Supply Chain »** destiné aux professionnels de la logistique pour leur permettre de se rencontrer et d'échanger. La 3^e édition, le 11 juin 2024, a rassemblé environ 80 exposants et **plus de 1 000 visiteurs**. La prochaine se tiendra le 12 juin 2025 et vise davantage encore de visiteurs.

Action 8 Développer les échanges avec les usagers des infrastructures

Acteurs impliqués

Plateforme Services et Infrastructures ferroviaires, SNCF Réseau Ports de Strasbourg, Voies Navigables de France (VNF)



Ambition n°4 Piloter et coordonner les évolutions de la logistique dans les territoires

Action 9 Étudier le réseau ferré, ses usages et potentiels pour lever les obstacles à son développement

Acteurs impliqués

Région Grand Est, SPL Grand Est Mobilités État, SNCF Réseau

La Région et la SPL Grand Est Mobilités ont engagé, en 2024, un travail visant à **mieux connaître les chargeurs connectés au réseau ferré** et, en particulier, ceux qui utilisent le réseau capillaire, voyageurs ou fret, afin de mieux connaître les usages et attentes sur ce réseau secondaire.

L'État et la Région prévoient de mener une **étude sur le développement d'une plateforme rail-route** en dehors des axes rhénan et mosellan.

Par ailleurs, dans l'objectif de mieux connaître les flux de fret ferroviaire en Grand Est, ils projettent de réaliser une **cartographie précise des flux existants** en vue d'identifier les potentiels de développement et les points bloquants à l'accroissement des trafics ferroviaires.

Action 11 Intensifier les études territoriales « Motorisations à faibles émissions »

Acteurs impliqués

Région Grand Est, Intercommunalités, PÉTR Transporteurs, Chargeurs, Énergéticiens

La Région accompagne, depuis 2022, les territoires souhaitant mener une démarche **« motorisations à faibles émissions »** en cofinçant le coût des études portées par les collectivités locales (actuellement à hauteur de 50 %). Elles permettent de poser un diagnostic et aident à réunir les différents acteurs pour réfléchir ensemble à la distribution et aux usages des énergies alternatives pour les véhicules lourds sur leur territoire.

Ces démarches ont connu un fort développement en 2023 et 2024 avec de nombreux territoires engagés et études lancées. **Fin 2024, plus de la moitié des poids lourds immatriculés en Grand Est sont dans un territoire s'étant engagé ou allant initier une telle démarche.**

Action 7 Structurer un réseau d'échanges à une échelle interprofessionnelle

Acteurs impliqués

GIATEL, Organisations professionnelles de transporteurs, de logisticiens et de chargeurs

Fin 2023 et en 2024, des réunions ont été organisées afin de **donner un nouveau souffle au GIATEL**, association visant à regrouper l'ensemble des organisations de la filière logistique en Grand Est. Cette redynamisation reste cependant encore fragile.

La structuration des acteurs professionnels de la filière est également un sujet de réflexion posé dans une lettre de mission adressée fin 2023 par le ministre des transports à la préfète de région. Les entretiens menés n'ont **pas permis d'esquisser de modèle d'organisation** en la matière. En revanche, il est apparu une **volonté unanimement partagée d'une forte association des différents acteurs privés concernés aux prises de décisions et aux instances de gouvernance** concernant le fret et la logistique dans la région.

La **plateforme Services et Infrastructures Est**, mise en place par l'État, et associant autour de SNCF Réseau les autorités organisatrices de mobilités, chargeurs et entreprises de transport, s'est réunie régulièrement et a permis notamment de **préparer l'adoption des futurs plans d'exploitation**, avec pour objectif de faire se rencontrer aux mieux les besoins de sillons ferroviaires, les capacités du réseau et les besoins de travaux.

Le **PAS (Ports de Strasbourg) s'est doté d'un conseil consultatif de développement** qui s'est réuni pour la première fois le 5 février 2024. Composé, entre autres, de représentants des entreprises de la place portuaire, il est associé à la définition des grandes orientations du PAS, tel que son nouveau « projet stratégique 2024-2028 » sur lequel il a été amené à formuler un avis (positif) en mai.

VNF continue de réunir régulièrement, à l'échelle des différents bassins fluviaux, les utilisateurs de son réseau au travers des **commissions locales ou nationales des usagers** afin d'échanger sur les problèmes rencontrés, les solutions possibles et les projets d'infrastructures. En tant que de besoin et sur des problématiques spécifiques, des échanges sont également organisés de manière plus ciblée.

Action 10 Intégrer davantage les enjeux liés à la logistique dans les documents d'urbanisme

Acteurs impliqués

Région Grand Est EPCI, Responsables de SCoT (Schéma de cohérence territoriale)

La Région Grand Est a œuvré, en 2023 et 2024, à la **mise à jour du SRADDET**, schéma directeur en matière d'aménagement. Celui-ci développera sa complémentarité avec le SRDEII, son pendant sur le volet économique, et intégrera aussi davantage l'enjeu d'adaptation au changement climatique.

Il doit également prendre en compte les évolutions législatives nationales, notamment issues de la loi « climat & résilience ». Il s'agit notamment de l'objectif de **« zéro artificialisation nette »** à horizon 2050, demandant de repenser la façon dont la logistique se développe sur un territoire, ainsi que de **l'introduction explicite de la logistique commerciale dans les SCoT**.

La phase de consultation est une opportunité de veiller à la prise en compte des enjeux liés à la logistique dans les réflexions en matière d'aménagement.

Action 12 Coordonner au niveau régional le développement des énergies alternatives

Acteurs impliqués

Région Grand Est, Énergéticiens, Syndicats d'énergie Transporteurs, Chargeurs

Fin 2021, la Région a adopté un **plan en faveur du développement des motorisations à faibles émissions**.

Afin de suivre sa mise en œuvre mais également partager les informations et développer la coordination des acteurs, **un comité opérationnel se réunit deux fois par an** et associe les différents partenaires publics et privés intéressés par le développement des énergies faiblement carbonées pour le transport et la logistique.

De nouveaux territoires se sont dotés d'un Schéma directeur des infrastructures de recharges pour véhicules électriques (SDIRVE). Une grande partie de la région est désormais couverte, mais du fait de l'échelle géographique limitée de ces schémas, le sujet des bornes de recharge pour les poids lourds y est globalement peu traité.